

CPE – Ouverture des concours – session 2026

Nous vous adressons les informations relatives à la campagne de déclaration d'intention de mobilité (DIM) pour la rentrée scolaire 2026. Cette procédure peut vous concerner selon votre situation professionnelle.

La note a pour objet de présenter le calendrier et les modalités de recueil, sur le téléportail dédié, des déclarations d'intention de mobilité (DIM) des personnels titulaires et contractuels à durée indéterminée affectés dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles ([EPLEFPA](#)) ou qui souhaitent y être réintégrés à la prochaine rentrée scolaire :

Rentrée 2026 : : [la Note de Service DIM](#)

Les personnels concerné·es : les personnels titulaires et contractuel·les à durée indéterminée ([CDI](#)) de l'enseignement technique agricole public relevant du ministère, affecté·es en EPLEFPA ou souhaitant y être réintégré·es au 1er septembre 2025. Elle est également ouverte aux personnels enseignants ou d'éducation titulaires relevant du ministère affectés en établissement maritime

Attention : La procédure de recueil des DIM repose exclusivement sur le déploiement d'un téléportail de saisie

des déclarations d'intention par les agent·es eux·elles-mêmes.

L'adresse est la suivante :
<https://agorha.agriculture.gouv.fr/mobilite-enseignement/>

Pour vous identifier sur le site, vous devez saisir 3 informations :

- l'identifiant de l'adresse de votre messagerie professionnelle ;
- le mot de passe de votre messagerie ;
- les 5 à 6 derniers chiffres de votre matricule RH

En cas de problème de connexion, vous devez vous adresser à :
assistance.dsa@agriculture.gouv.fr

En cas de difficulté d'utilisation d'AgriMobEns, vous pouvez écrire à l'adresse : assistance-sirh.sg@agriculture.gouv.fr

Pour toute autre difficulté, vous devez adresser un courriel au [SRFD](#) – SFD dont vous relevez au titre de votre affectation actuelle ou de la dernière affectation avant votre placement en congé, disponibilité ou détachement.

Vos représentant·es de l'Élan commun